RAPPORT D'ANALYSE

Accréditation
N°1-0618
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr

Edité le : 06/08/2026

S.I.E DU THIERS

601 Route du Sougey
73610 ST ALBAN DE MONTBEL

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Identification dossier : SLA26-20091
Identification échantillon : **SLA2607-7341-1** **Analyse demandée par : ARS DT de SAVOIE**

Doc Adm Client (1) : ARS73
UGE (1) : 0003 - SYNDICAT DU THIERS
Nom de l'exploitant (1) : SYNDICAT DU THIERS
Nom de l'installation (1) : CORBEL CHEF-LIEU **Type (1)** : UDI **Code (1)** : 000583
PSV (1) : 0000000601

Point de surveillance (1) : CHEF-LIEU CORBEL
Localisation exacte : sanitaire public
Département / Commune (1) : 73 / CORBEL
Coordonnées GPS du point (x,y) : **X :** 45,4300244400 **Y :** 5,8252585500
Nature (1) : **Eau de distribution**
Type d'eau (1) : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Motif du prélèvement (1) : CS **Type de visite (1) :** AA **Type Analyse (1) :** A
Réception : Réception au laboratoire le 03/08/2026 à 15h07
Prélèvement : Prélevé le 03/08/2026 de 08h59 à 08h59
Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - TRABOUYER Stéphanie
Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire.
Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont identifiées par le symbole (1).

Date de début d'analyse le 03/08/2026 à 15h50

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Désinfection du point de prélèvement	Flamme	-	Relevé terrain				
Type de robinet	Robinet	-	Relevé terrain				
Mesures sur le terrain							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Relevé terrain				
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#

.../...

Edité le : 06/08/2026
Identification échantillon : SLA2607-7341-1
Destinataire : S.I.E DU THIERS

Doc Adm Client (1) : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Odeur (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	20.0	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015		25	#
Analyses microbiologiques							
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)		0	#
Entérocoques intestinaux	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	20	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	3	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Spores d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0	#
Caractéristiques organoleptiques							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C		15	
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C			
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Calcium total	60.70	mg/l Ca	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Carbone organique total (COT)	0.37	mg/l C	Oxydation par voie humide et spectrométrie IR	NF EN 1484		2	#
Conductivité électrique (à 25°C)	328	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 1100	#
Magnésium total	2.92	mg/l Mg	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
pH	7.9	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5 9	#
Potassium total	0.33	mg/l K	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Sodium total	1.25	mg/l Na	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	16.7	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#
Température de mesure du pH	20.0	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Titre Hydrotimétrique (Dureté calcique et magnésienne)	16.40	°F	Calcul à partir de Ca et Mg	Meth. Interne CH-MO-049			#
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2	#
Formes de l'azote							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1		0.10	#
Nitrates	1.6	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	50		#
Nitrites	< 0.03	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.030	mg/l	Calcul		1		
Anions							
Chlorures	1.49	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1		250	#
Sulfates	4.5	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1		250	#

.../...

Edité le : 06/08/2026
Identification échantillon : SLA2607-7341-1
Destinataire : S.I.E DU THIERS

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
*(*bv) : paramètre réalisé sur le site de Bonneville : 58, rue Busard des Roseaux 74130 BONNEVILLE (portée n° 1-7502, portée disponible sur www.cofrac.fr)*
*Paramètre sans (*) ni (*bv) : paramètre réalisé sur le site du Bourget du Lac (portée n°1-0618, portée disponible sur www.cofrac.fr)*

Conductivité électrique corrigée à 25°C par un dispositif de compensation de température

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et larrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Aucéanne MIRAMONT
Responsable production chimie